

RESEAU 2014

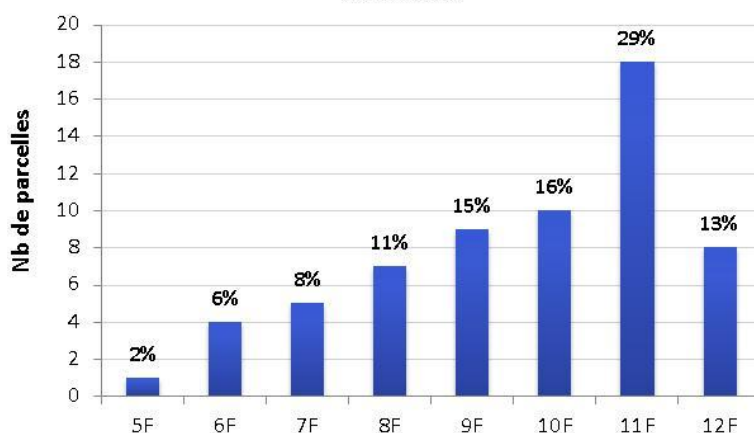
Pour la période du 12 au 17 juin (semaine 25), **62 parcelles de maïs** ont été observées dans le cadre du réseau BSV région Centre.

STADES DU MAÏS

La majorité des parcelles (58%) a dépassé le stade 9 feuilles. Les plus avancées (8 parcelles) sont à 12 feuilles. L'année dernière à la même période, 80% des parcelles n'atteignaient pas le stade 9 feuilles.

La répartition géographique des stades est présentée en annexes (*Stades des parcelles référencées en semaine 25*).

Stade des parcelles de maïs observées
Semaine 25



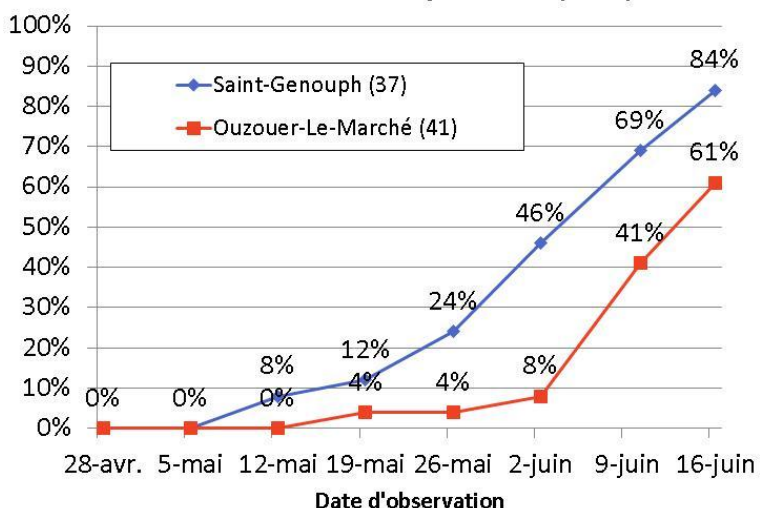
PYRALES

Chrysalidation

Les suivis de chrysalidation se poursuivent à Saint-Genouph (37) et à Ouzouer-le-Marché (41). Le taux de chrysalidation a dépassé 50% sur les deux sites :

- A Saint-Genouph, il est de **84%**.
- A Ouzouer-le-Marché, il est de **61%**.

Evolution du taux de chrysalidation (2014)



Suivi des vols

Sur 55 pièges relevés cette semaine, 144 pyrales ont été capturées, soit une moyenne de **2.6** papillons/piège. Moyenne par secteur :

- Champagne Berrichonne : **3.4** papillons/piège,
- Touraine : **2.6** papillons/piège,
- Sologne-Val de Loire : **4.7** papillons/piège,
- Gâtinais : **0.7** papillon/piège.
- Beauce-Perche : **1.1** papillon/piège

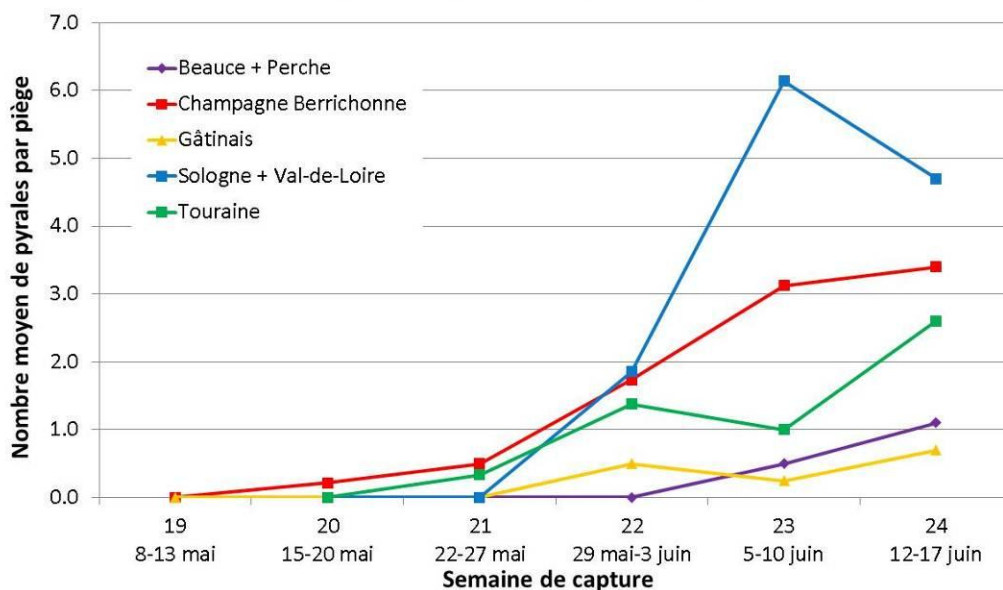
La répartition des pièges pyrale relevés cette semaine est présentée en annexe (Relevé des pièges pyrale de la semaine 25).

Papillon de pyrale
Ostrinia nubilalis



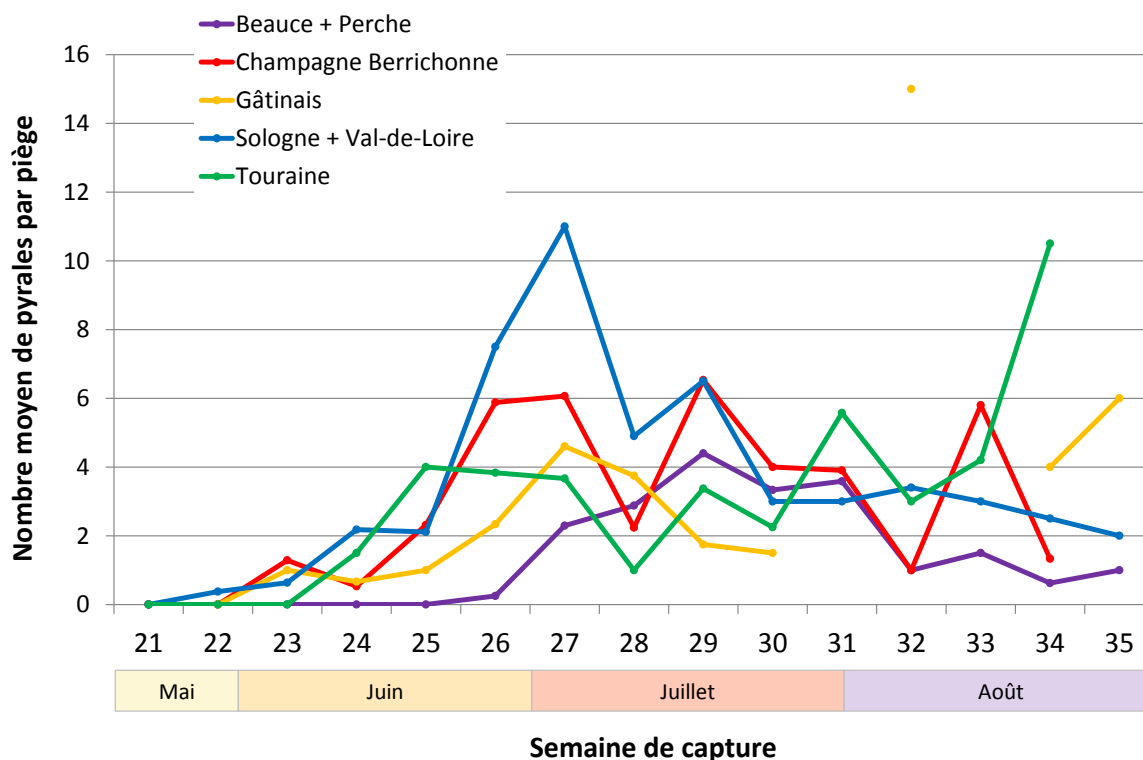
Crédit photo : ARVALIS – Institut du végétal

Nombre moyen de pyrales capturées par semaine

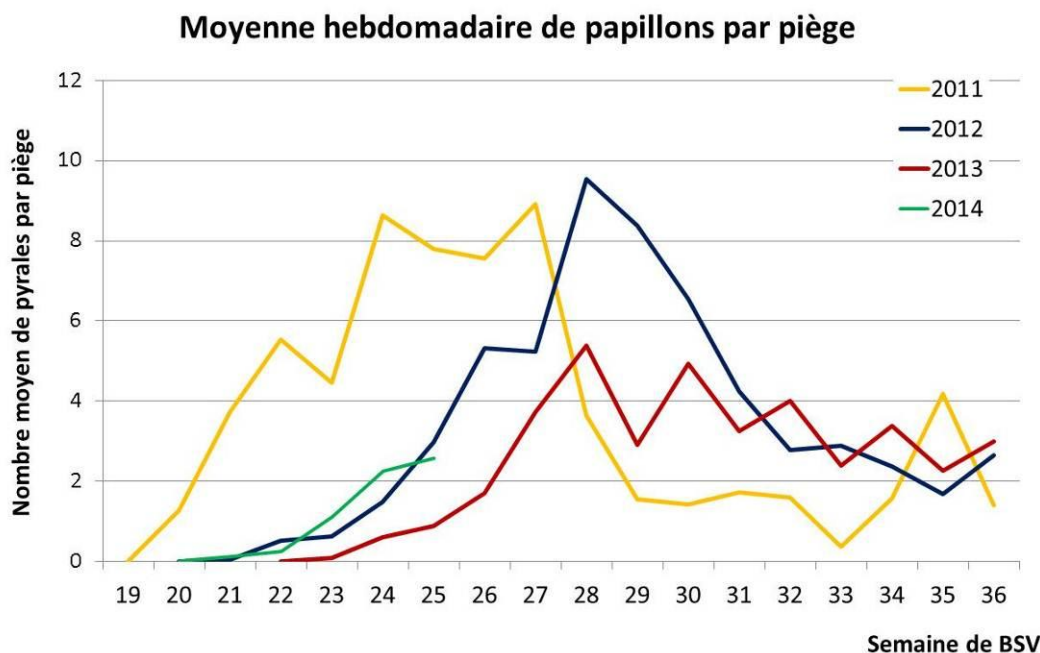


RAPPEL : Evolution du vol en 2013

Nombre moyen de pyrales capturées par semaine



Comparaison de la dynamique de vol de la pyrale en région Centre (2011 à 2014)



Cette année, les vols sont plus précoces que les années précédentes (courbe verte). On observe toutefois cette semaine un ralentissement de la progression du nombre moyen de pyrales capturées.

Ponte et dégâts

Sur 8 parcelles observées, **la présence de pontes** est signalée dans 4 parcelles. Des observations doivent être effectuées dans les semaines à venir avec une vigilance particulière sur l'ensemble de la région.

Département	Commune	Nombre de :		
		Nouvelles pontes	Pontes écloses	Total de pontes sur 100 pieds
37	LA CELLE-SAINT-AVANT	12	6	52
37	NOYANT-DE-TOURAIN	2		10
45	FEROLLES	4		4
45	VENNECY			5

Des dégâts de pyrale sont observés dans 3 situations sur 8 observées :

Département	Commune	% de plantes avec un limbe en coup de fusil	% plantes attaquées
37	LA CELLE-SAINT-AVANT		2
45	FEROLLES	1	1
45	VENNECY	1	1

A La Celle-Saint-Avant, des larves de pyrales sont également signalées.

Indications climatiques

La **somme des températures en base 10** constitue un bon indicateur de la précocité du début des vols de pyrales, en complément des suivis de chrysalidation et des relevés de piégeages (cf. Annexe : *Somme des températures en base 10 (depuis le 01/01/2014)*).

Cette semaine, les températures restent douces :

- L'écart est actuellement **positif** pour les secteurs de Chartres (+5°C.jour), Orléans (+6°C.jour), Tours (+18°C.jour) et Bourges (+33°C.jour) soit **une avance de 1 à 8 jours**.
- Il est **négatif** pour les secteurs de Blois (-3°C.jour) et Châteauroux (-28°C.jour), soit **un retard de 1 à 7 jours** (écart en diminution).

SESAMIES

Contexte d'observation

11 pièges phéromone ont été relevés cette semaine : **3 sésamies ont été capturées à Yzeure-Sur-Creuse (37)**.

Crédits Photos : ARVALIS –
Institut du végétal

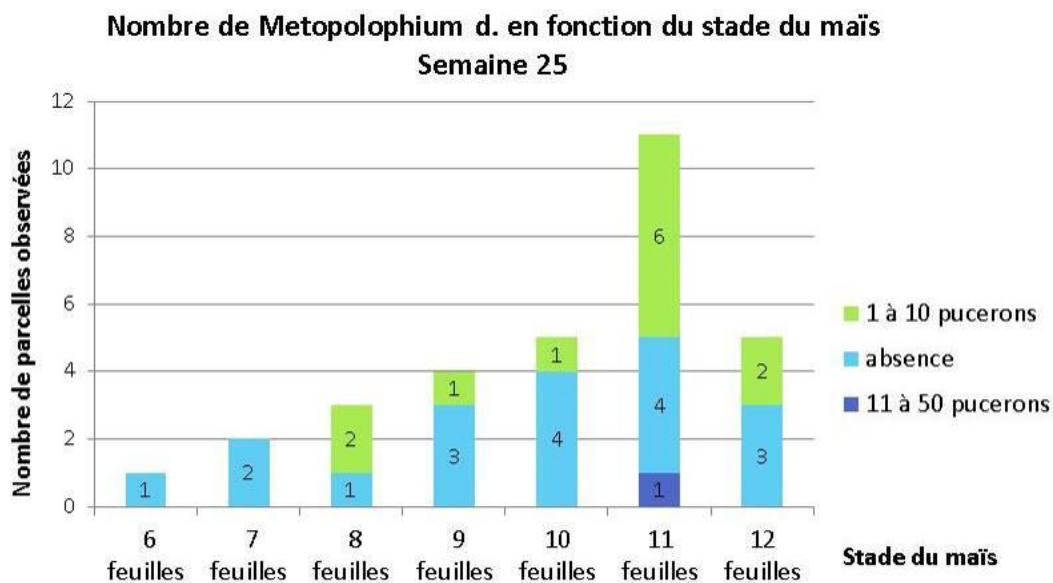


Papillon de sésamie
Sesamia nonagrioides

PUCERONS

Metopolophium dirrhodum :

Suivi en culture : Sur 31 parcelles observées, 12 ont présenté de 1 à 10 pucerons/plante (stade 6 à 12 feuilles) et 1 parcelle est signalée avec 11 à 50 pucerons/plantes (stade 11 feuilles). **Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.**



Suivi en cuvette : Dans 4 départements de la région (18, 37, 41 et 45), des cuvettes servant à piéger les pucerons sont placées dans une parcelle de maïs. Chaque fin de semaine, les cuvettes sont relevées, les captures dénombrés et les pucerons identifiés. Les relevés hebdomadaires permettent d'obtenir une visualisation des flux migratoire des pucerons. Cette semaine encore, le flux migratoire de *Metopolophium d.* reste faible : 12 pucerons capturés à Fondettes (37) et 6 pucerons capturés à Oucques (41).



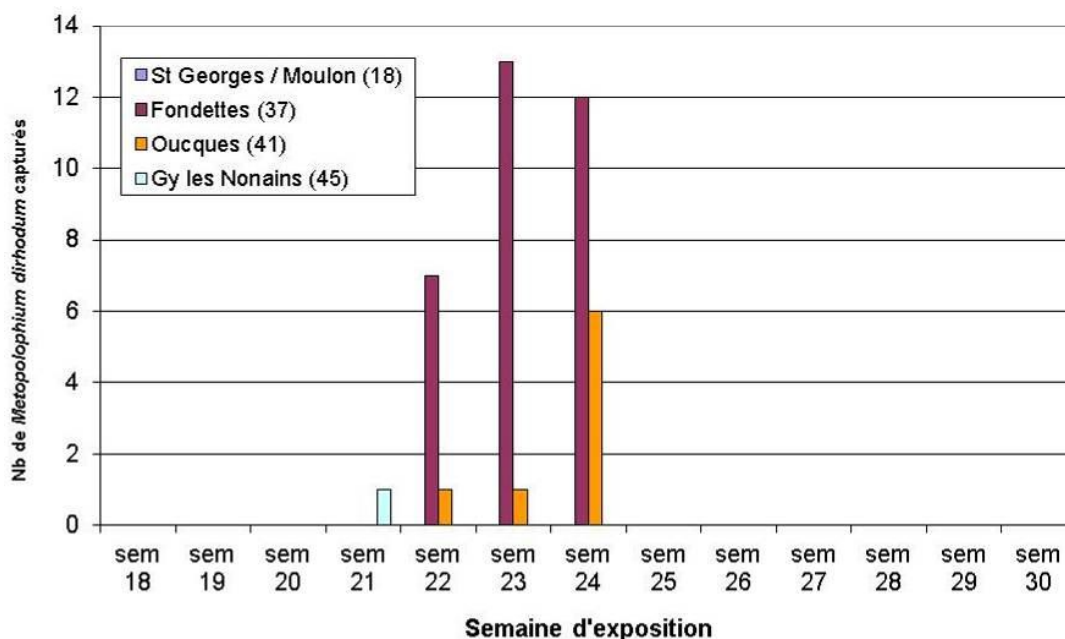
Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre
<http://bsv.centre.chambagri.fr>

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.



**Evolution des populations de *Metopolophium dirhodum* en culture de Maïs - 2014
(nombre de pucerons capturés dans les pièges chromatiques (cuvette jaune))**






Source : FREDON
Centre

***Sitobion avenae* :**

Suivi en culture : Sur 31 parcelles observées, 11 ont présenté de 1 à 10 pucerons/plante (stades 8 à 11 feuilles) et 1 parcelle est signalée avec 11 à 50 pucerons/plantes (stade 11 feuilles). **Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.**

Suivi en cuvette : Rien à signaler.

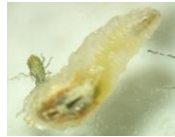





Seuil de nuisibilité et auxiliaires

ESPECE	DESCRIPTION	SEUILS DE NUISIBILITE EN FONCTION DU STADE En nombre de pucerons par plante
<p><i>Metopolophium dirhodum</i></p> 	<p>Taille : environ 2 mm Couleur : vert amande pâle Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées. Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Avant 3-4 f. du maïs : 5 pucerons/plante Entre 4 et 6 f. du maïs : 10 pucerons/plante Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/plante Après 8-10 f. du maïs : + 100 pucerons/plante <p>Observez la face inférieure des feuilles</p>
<p><i>Sitobion avenae</i></p> 	<p>Taille : environ 2 mm Couleur : variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M.dirhodum</i> essentiellement par la couleur noire de ses cornicules.</p>	<p>Entre 3 et 10 feuilles du maïs : 500 pucerons/plante (avec de nombreux ailés) ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.</p>
<p><i>Rhopalosiphum padi</i></p> 	<p>Taille : inférieure à 2 mm Couleur : vert très foncé, presque noir. Forme globuleuse avec une zone rougeâtre foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.</p>	<p>Arrivée possible dès 5-6 feuilles mais risque majeur de progression à la sortie des panicules. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observer tous les jours les parcelles et l'évolution des populations de pucerons et d'auxiliaires.</p>

Crédits photos : AGPM

Les auxiliaires et parasites peuvent être présents naturellement dans les parcelles. Cette semaine, ils sont observés dans 4 parcelles à Noyant-de-Touraine (37), La Celle-Saint-Avant (37), Férolles (45) et Vennecy (45) :

- Présence de coccinelles adultes sur 2 à 4% des plantes
- Présence de larves de coccinelles sur 5% des plantes
- Pontes de coccinelles dans 2 parcelles
- Présence de syrphes et anthocoris dans 2 parcelles
- Pucerons parasités (2 à 80% selon les parcelles)

Auxiliaires	Larve de syrphes : <i>Episyrphus balteatus</i> 	Larve de syrphes : <i>Sphaerophoria scripta</i> 
	Larve de chrysope 	Larve de coccinelle 
Parasites	Momie de puceron parasité par <i>Diaeretiella rapae</i> 	Puceron parasité par un Praon 

Crédits photos : Arvalis-Institut du Végétal

AUTRES OBSERVATIONS

Présence de **cidabelle verte** dans une parcelle à Migny (36) : 4% des F4 touchées.

Petite altise signalée dans une parcelle à La Celle-Saint-Avant (37).

Présence de **thrips** dans 1 parcelle à Noyant-de-Touraine (37).

Présence de **criocères** dans 3 parcelles à Férolles, Vennecy, Tigy (45).



Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre
<http://bsv.centre.chambagri.fr>

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

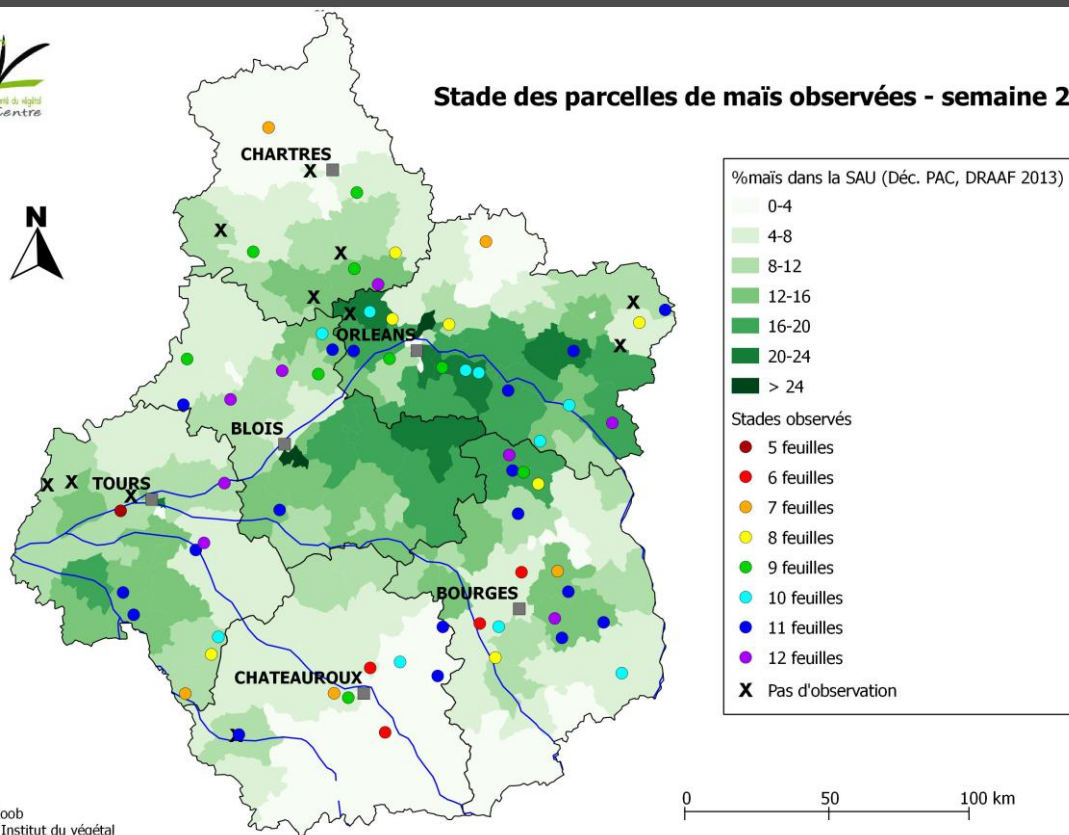


Annexes

STADES DES PARCELLES DE MAÏS REFERENCIEES EN SEMAINE 25



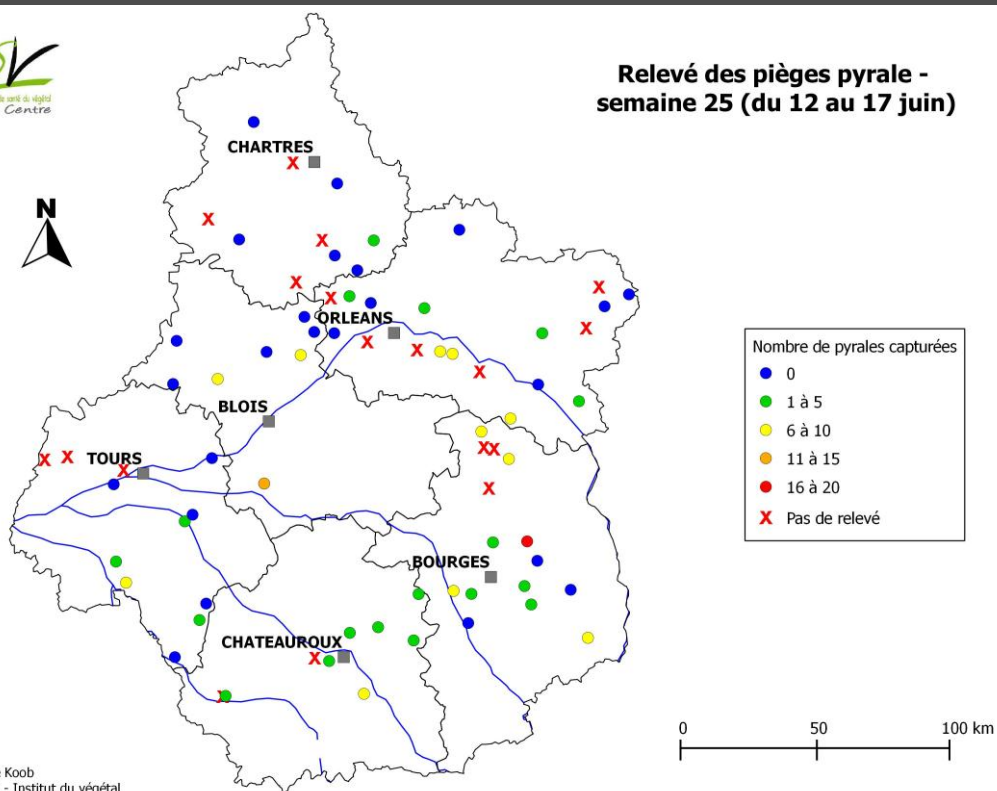
Stade des parcelles de maïs observées - semaine 25



RELEVÉ DES PIÈGES PYRALE DE LA SEMAINE 25



Relevé des pièges pyrale - semaine 25 (du 12 au 17 juin)

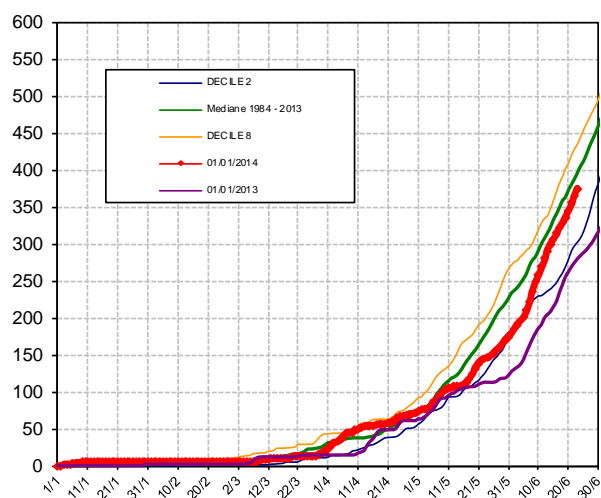


Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

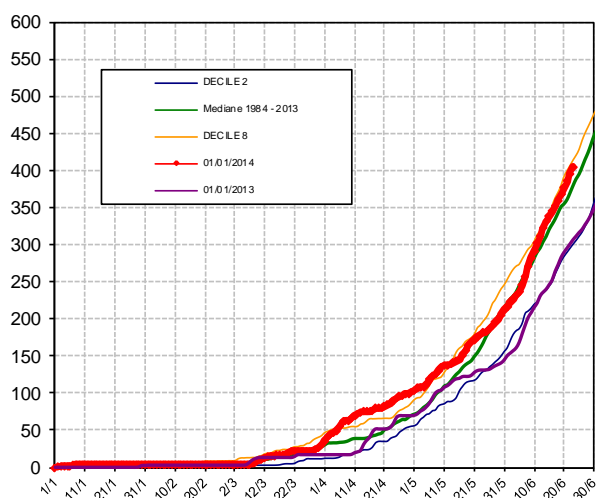
Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

SOMMES DE TEMPERATURES (BASE 10 DEPUIS 01/01/2014)

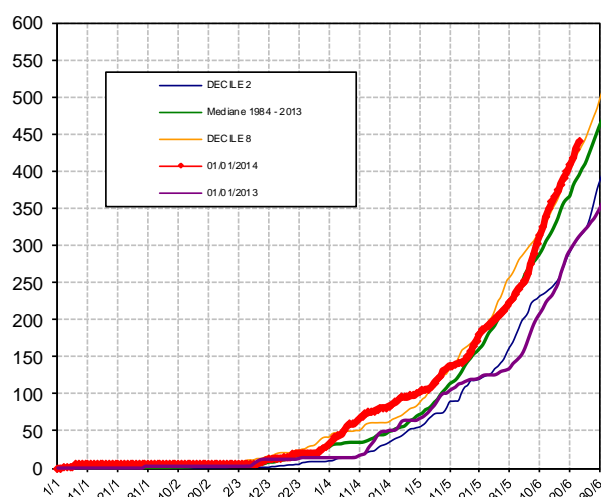
3601 01/01/2014 CHATEAUROUX-DEOLS



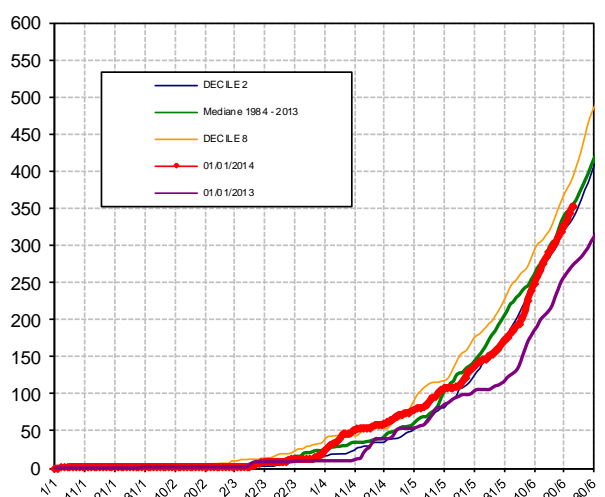
3701 01/01/2014 TOURS -PARCAY-MESLAY



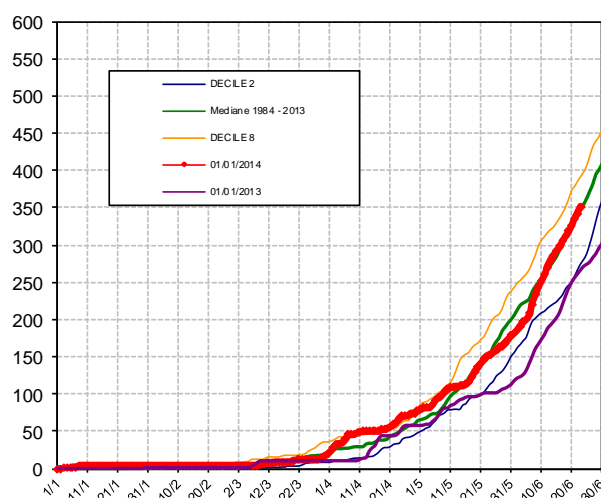
1801 01/01/2014 BOURGES



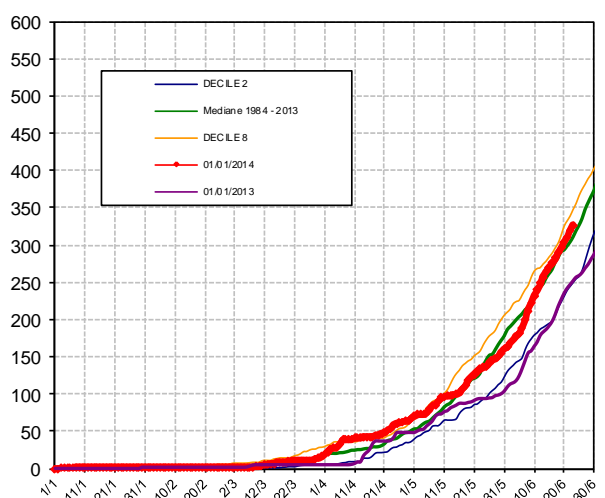
4102 01/01/2014 VILLEFRANCOEUR AERO BLOIS



4501 01/01/2014 ORLEANS-BRICY



2801 01/01/2014 CHARTRES-CHAMPHOL



Source des données : Arvalis-Institut du végétal - Météo France

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

